

**DÉLIBÉRATION**  
**du conseil d'administration**  
**de l'Université Bourgogne Europe**

**Séance du 18 novembre 2025**

---

Délibération n° 2025 - 18/11/2025 - 6

*Demande d'accréditation hors vague de la licence Professorat des écoles (LPE)  
Rentrée 2026-2027*

---

- VU le code de l'éducation notamment ses articles D. 711-1, D. 711-6-1, D. 718-5
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 6 novembre 2025

***Quorum en début de séance : 19***

***Le quorum étant atteint,***

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la demande d'accréditation hors-vague de la licence Professorat des écoles (LPE) – Rentrée universitaire 2026-2027.**

Refus de vote : 0	Suffrages exprimés : 26
Abstention(s) : 4	Pour : 24
	Contre : 2

Dijon, le 19 novembre 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,



Vincent THOMAS

*P.J. : Dossier d'accréditation licence Professorat des écoles*

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté Chancelière de l'Université Bourgogne Europe
--

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement
--

**Pré-dossier et dossier de demande d'accréditation hors-vague**

**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**

**Rentrée universitaire 2026-2027**

**Université Bourgogne Europe**

**Maison de l'université - Esplanade Erasme**

**BP 27 877 - 21 078 Dijon Cedex**

**president@ube.fr**

**UAI : 0212296G**

**Composante(s) qui porte(nt) la licence : INSPE de Bourgogne**

**A. Renseignements administratifs**

	<b>Mandats</b>	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Mail</b>
<b>Pour l'université</b>	Président de l'université	Vincent Thomas	vincent.thomas@ube.fr
	Référent(e) (contact : VP CFVU)	Carine Michel	carine.michel@ube.fr
<b>Si université(s) partenaire(s)</b>	Président(e) de l'université		
	Référent(e) (contact : VP CFVU ou autre)		
<b>Pour le Rectorat</b>	Rectrice de l'académie	Mathilde Gollety	mathilde.gollety@ac-dijon.fr
	Rectrice de région académique	Nathalie Albert-Moretti	ce.cabinet@ac-besancon.fr
	Recteur / Rectrice délégué(e) ESRI		

## Pré-dossier et dossier de demande d'accréditation hors-vague

### Création de la licence Professorat des écoles (LPE)

Rentrée universitaire 2026-2027

#### B. Cartographie de l'offre de formation initiale en licence « professorat des écoles » (2 pages maximum)

Compléter les tableaux, ci-dessous, en précisant les différentes formations qui permettent de conduire au professorat des écoles, d'une part, en 2025-2026 (Licence PPPE, licences autres, parcours), et, d'autre part, à compter de la rentrée 2026, la configuration de la nouvelle offre de formation intégrant la licence Professorat des écoles.

N.B. Ajouter autant de lignes que de besoin.

##### 1) Licence PPPE (le cas échéant) et nouvelle licence LPE

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Sites(s)
<b>Licence PPPE</b>  Date de création : sept 2023  Licence d'adossement : licence EFEC  Capacité d'accueil : 35	Site INSPE de Nevers	<b>Licence PPPE</b>  <i>Maintien L2 : OUI / NON</i>  Capacité d'accueil : /	
		<b>Nouvelle licence LPE</b>  Composante - le cas échéant, pressentie - qui la porte : INSPE  Ouverture uniquement en L1 : OUI / <b>NON</b>  Ouverture en L1 et en L2 : OUI / <b>NON</b>	Site INSPE de Dijon  Site INSPE de Nevers

##### 2) Licence(s) qui prépare(nt) dès la L1 au professorat des écoles (le cas échéant)

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Site(s)
Intitulé(s) de la / des mention(s) : Licence EFEC (Education Formation Enseignement et Culture) mention Sciences de l'Education  Volume horaire : 376h en L1 + 338h en L2 et 417h en L3 (1131h pour le total)  Composante(s) qui la/les porte(nt) : INSPE  Capacité d'accueil : 120 en L1	3 groupes site INSPE de Dijon et 1 groupe site INSPE de Nevers	<i>Maintien : OUI et NON selon les sites :</i> Maintien à Dijon avec réduction de la capacité d'accueil et fermeture à Nevers en L1  Volume horaire : 376h en L1 + 338h en L2 et 417h en L3 (1131h pour le total)  Composante(s) - le cas échéant, pressentie(s) - qui la/les porte(nt) : INSPE  Capacité d'accueil : 30 en L1	1 groupe site INSPE de Dijon

**Pré-dossier et dossier de demande d'accréditation hors-vague**

**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**

**Rentrée universitaire 2026-2027**

**3) Licence(s) intégrant dès la L1 un parcours préparatoire au professorat des écoles (le cas échéant)**

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Site(s)
Intitulés de la mention et du parcours : Licence EFEC (Education Formation Enseignement et Culture) mention Sciences de l'Education  Volume horaire du parcours : L1 = 86h  Composante(s) qui porte(nt) la mention : INSPE  Composante (s) qui porte(nt) le parcours : INSPE  Capacité d'accueil du parcours : 35	Site INSPE de Nevers	<i>Maintien : OUI / NON</i>  Volume horaire du parcours :  Composante(s) - le cas échéant, pressentie(s) - qui porte(nt) la mention :  Composante(s) - le cas échéant, pressentie(s) - qui porte(nt) le parcours :  Capacité d'accueil du parcours :	

**4) Licence(s) intégrant en L2 ou en L3 un parcours préparatoire au professorat des écoles (le cas échéant)**

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Site(s)
Intitulés de la mention et du parcours : Licence EFEC (Education Formation Enseignement et Culture) mention Sciences de l'Education  Ouverture en L2 et en L3 : OUI / NON  Uniquement en L3 : OUI / NON  Volume horaire du parcours : L2 = 162h et L3 = 280h  Composante(s) qui le porte(nt) : INSPE  Capacité d'accueil du parcours : 30 par année	Site INSPE de Nevers	<i>Maintien : OUI / NON</i>  Ouverture en L2 et en L3 : OUI / NON  Uniquement en L3 : OUI / NON  Volume horaire du parcours : L3 = 280h  Composante(s) - le cas échéant, pressentie(s) - qui le porte(nt) : INSPE  Capacité d'accueil du parcours : 35	Site INSPE de Nevers

## Pré-dossier et dossier de demande d'accréditation hors-vague

### Création de la licence Professorat des écoles (LPE)

Rentrée universitaire 2026-2027

#### **C. Présentation synthétique du projet de LPE au sein de la stratégie de l'établissement (1 page maximum)**

##### **Contexte actuel**

L'INSPE de Bourgogne accueille chaque année environ 400 étudiants en Master MEEF 1er degré, répartis sur ses quatre sites de formation : Dijon, Mâcon, Auxerre et Nevers.

En M1, 30 % des étudiants proviennent de la licence EFEC (Éducation, Formation, Enseignement et Culture, mention Sciences de l'Éducation) portée par l'INSPE, 15 % d'une licence de psychologie, tandis que les 55 % restants viennent de diverses autres licences, sans pour autant représenter des proportions significatives par filière.

Concernant la licence EFEC, l'INSPE propose actuellement trois groupes TD à Dijon et un groupe à Nevers, avec une capacité d'accueil globale en L1 de 120 étudiants (hors redoublants). Par ailleurs, un PPPE, adossé à la licence EFEC, est proposé à Nevers, avec une capacité d'accueil de 30 étudiants (hors redoublants). Sur Parcoursup 2024, la licence EFEC à Dijon a enregistré en moyenne 9,5 candidatures par place disponible, celle de Nevers 8,4 candidatures par place, et la licence EFEC-PPPE à Nevers 18 candidatures par place.

Enfin, le volume annuel de recrutement des professeurs des écoles dans l'académie de Dijon se maintient entre 200 et 250 postes depuis 2022.

##### **Évolutions de l'offre de formation Licence préparant au professorat des écoles**

###### **➤ sur le site de Nevers**

Dans le cadre de la continuité pédagogique engagée sur le site INSPE de Nevers, il a été décidé de fermer le groupe de la licence EFEC et celui de la licence EFEC-PPPE au profit de l'ouverture d'un groupe de la nouvelle licence PE.

À la rentrée 2026, le site de Nevers proposera une licence PE en L1 et L2, avec une capacité d'accueil de 30 étudiants par année (hors redoublants). Les enseignants de terrain du lycée A. Colas, actuellement engagés dans la licence EFEC-PPPE, seront invités à poursuivre leur travail au sein de la licence PE, notamment pour les enseignements du Bloc 1.

###### **➤ sur le site de Dijon**

Le site INSPE de Dijon connaîtra également une réorganisation de son offre de formation en amont du CRPE et du futur master M2E. Avec l'ouverture de la licence PE à Dijon, la licence EFEC se recentrera sur son domaine d'expertise principal, à savoir les sciences de l'éducation. Ainsi, les trois groupes actuels de licence EFEC évolueront vers une configuration comprenant un groupe de licence EFEC et deux groupes de licence PE.

Cette licence PE à Dijon s'appuiera sur les ressources humaines universitaires disponibles sur ce site, complétées par des moyens mis à disposition avec le Rectorat. La capacité d'accueil sera de 30 places par groupe en L1 (hors redoublants).

**Dans la logique partenariale UBE-Rectorat, l'INSPE portera cette nouvelle licence PE, avec une capacité d'accueil globale en L1 de 90 étudiants : 60 à Dijon et 30 à Nevers (hors redoublants).**

Cette restructuration permettra d'optimiser l'offre de formation tout en répondant aux besoins spécifiques de recrutement de l'académie de Dijon.

CAB/CG/51

Objet : Lettre d'intention – accréditation de la nouvelle licence préparant au professorat des écoles

Dijon, le 11 juin 2025

**Monsieur le Directeur général de  
l'Enseignement supérieur et de l'Insertion  
professionnelle**  
DGESIP  
1 rue Descartes  
75231 PARIS CEDEX 05

Monsieur le Directeur général,

Le partenariat entre le rectorat de l'académie de Dijon et l'Université Bourgogne Europe repose sur une vision commune du développement de l'enseignement supérieur et sur une volonté de proposer une offre de formation structurée adaptée aux besoins des territoires.

Dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants du premier degré, nous exprimons notre volonté commune d'ouvrir un groupe de Licence Professorat des Écoles (LPE) sur le site de Nevers, ainsi que deux groupes de LPE sur le site de Dijon, dès la rentrée 2026.

Cette évolution de l'offre de formation implique néanmoins de tenir compte des contraintes budgétaires actuelles nous imposant un fonctionnement à coût constant. Ainsi, en contrepartie de ces ouvertures, nous sommes contraints d'envisager la fermeture de la Licence EFEC à Nevers, alors que nous ne maintiendrons qu'un seul groupe de Licence EFEC à Dijon. Cette adaptation de l'offre de formation nécessitera un soutien en ressources humaines du rectorat.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général l'expression de notre haute considération.



Mathilde GOLLETY  
Rectrice de l'académie de Dijon



Vincent THOMAS  
Président de l'Université Bourgogne Europe

**Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2025-2026**

**D. Présentation opérationnelle de la licence au regard du cadrage national (2 pages maximum)**

Le projet d'organisation de la Licence Professeur des Écoles (LPE) s'inscrit pleinement dans le continuum de formation du premier degré, qui articule la Licence PE, le Master Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation et la formation continuée des enseignants débutants (T1 à T3). Il se structure autour de plusieurs principes :

- une animation par des équipes pédagogiques pluricatégorielles travaillant en étroite concertation avec les partenaires académiques ;
- une progression visant à engager les étudiants dans le développement d'une véritable culture professionnelle de professeur des écoles, tout en attestant l'acquisition progressive des savoirs et compétences attendus dans l'exercice du métier ;
- une préparation spécifique et exigeante au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) et à la poursuite d'études en Master MEE PE ;
- une ouverture vers l'interdisciplinarité, favorisée par les liens établis avec d'autres licences de l'Université, qu'il s'agisse de formations portées par l'INSPE (notamment en sciences de l'éducation) ou par d'autres composantes, telles que les sciences du langage.

➤ **Répartition prévisionnelle des blocs et des volumes horaires (pour plus de détails, notamment pour l'adéquation entre les blocs de la LPE et les compétences du master M2E PE, cf. annexe 1)**

Blocs	Heures	ECTS	L1	L2	L3
<b>Bloc 1 -S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire</b>	1110 heures	125 ECTS	<b>370 heures</b>	<b>370 heures</b>	<b>370 heures</b>
			<b>42 ECTS</b>	<b>42 ECTS</b>	<b>41 ECTS</b>
<b>Bloc 2 -Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement-apprentissage</b>	120 heures	15 ECTS	<b>34 heures</b>	<b>43 heures</b>	<b>43 heures</b>
			<b>3 ECTS</b>	<b>6 ECTS</b>	<b>6 ECTS</b>
<b>Bloc 3 – S'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier</b>	120 heures	15 ECTS	<b>38 heures</b>	<b>38 heures</b>	<b>44 heures</b>
			<b>5 ECTS</b>	<b>5 ECTS</b>	<b>5 ECTS</b>
<b>Bloc 4 - Construire son projet professionnel</b>	120 heures	15 ECTS	<b>40 heures</b>	<b>40 heures</b>	<b>40 heures</b>
			<b>5 ECTS</b>	<b>5 ECTS</b>	<b>5 ECTS</b>
<b>Adaptation à chaque territoire</b>	100 heures*	10 ECTS	<b>50 heures</b>	<b>20 heures</b>	<b>30 heures</b>
			<b>5 ECTS</b>	<b>2 ECTS</b>	<b>3 ECTS</b>
<b>TOTAL</b>	1570 heures	180 ECTS	<b>532h</b>	<b>511h</b>	<b>527h</b>

**Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2025-2026**

\*Nous prévoyons de répartir les 100 heures d'adaptation propres à chaque territoire en fonction d'objectifs différenciés selon l'année de licence.

En L1, elles prendront la forme d'une « mineure » susceptible, le cas échéant, de faciliter les passerelles vers d'autres parcours de licence. Un objectif second sera de faire découvrir d'autres métiers ou spécialités dans le domaine de l'éducation.

En L2 et L3, l'accent sera mis à la fois sur une meilleure connaissance des partenaires de l'école et sur une sensibilisation aux différentes « cultures à » dans une logique de continuum Licence-Master.

➤ **Passerelles et autre(s) dispositif(s) permettant une réorientation en cours de cursus**

La réflexion a été menée de manière concertée et les solutions retenues ont reçu la validation du Pôle Formation de l'UBE. S'agissant du dernier point, une collaboration a été établie d'une part avec le Département des Sciences de l'Éducation de l'INSPE et d'autre part avec l'UFR Langues et Communication. Des discussions sont à venir avec l'UFR SHS pour une éventuelle passerelle avec la licence de Sociologie.

- Réorientation intersemestrielle en L1 PE : après avoir consulté en ligne le tableau listant les possibilités de réorientation en L1 au second semestre de l'UBE, l'étudiant complète le formulaire de demande de réorientation et le transmet à la scolarité de la formation demandée qui examine alors le dossier en fonction des différents critères (dont la capacité d'accueil).
- Réorientation intersemestrielle en L2 PE ou L3 PE : l'étudiant doit contacter la scolarité de la filière qu'il vise d'intégrer.
- En fin de L1 PE pour intégrer une L1 d'une nouvelle filière : l'étudiant candidate sur Parcoursup pour intégrer une nouvelle formation. Le nombre a priori limité d'étudiants en réorientation ne devrait pas impacter notablement les flux Parcoursup. Si l'étudiant sollicite une formation de l'UBE, une note de l'INSPE sur les motivations de cet étudiant et son parcours académique en L1PE permettra à l'équipe de la filière concernée de poser un regard attentif et bienveillant sur la demande.
- En outre, un stage « découverte du collège » en L1PE et un stage optionnel (en L1 ou L2) permettront d'envisager une réorientation vers les métiers de CPE, d'enseignant du 2<sup>nd</sup> degré ou de structures éducatives (hors Education Nationale).
- En fin de L1 PE pour intégrer une L2 d'une nouvelle filière : s'il a validé sa L1 PE, l'étudiant pourra intégrer de droit la L2 EFEC (Education Formation Enseignement et Culture) de l'INSPE ou la L2 Sciences du Langage de l'UFR Langues et Communication sous réserve d'avoir suivi le module de 50h de la « mineure » (contenus à co-construire avec les filières concernées) correspondant au projet de réorientation et sous réserve des capacités d'accueil de la L2 visée.

Pour tous les candidats en réorientation, le Pôle Formation de l'UBE est en mesure d'accompagner les étudiants dans la construction de leur nouveau projet, dans des dispositifs collectifs (semaine de la réorientation, semestre REO) ou des rendez-vous individuels.

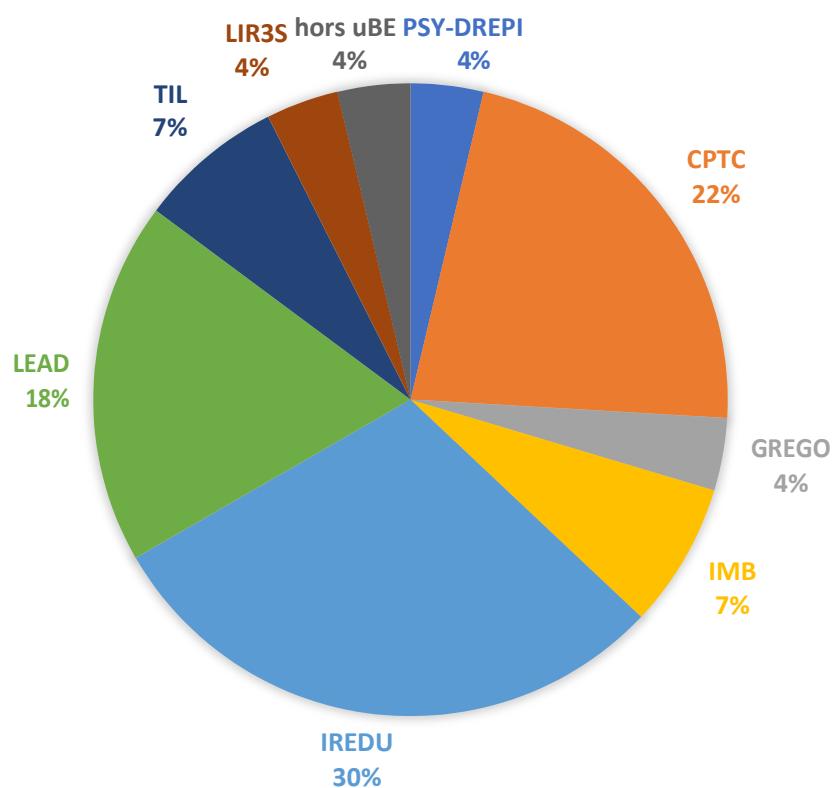
**Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2025-2026**

***E. Initiation à la recherche (1 page maximum)***

Les enseignants chercheurs qui interviendront dans la LPE sont ceux du Département MEEF de l'INSPE de Bourgogne (27)

Si l'IREDU est le laboratoire clé de notre Institut, les enseignants chercheurs de l'INSPÉ sont rattachés à de nombreux autres centres de recherche de l'UBE démontrant ainsi le caractère pluridisciplinaire de leurs apports scientifiques dans la formation.

En voici la liste : [CPTC](#), [GREGO](#), [IMB](#), [IREDU](#), [LEAD](#), [LIR3S](#), [PSY-DREPI](#), [TIL](#)



Selon les besoins, les enseignants chercheurs rattachés au Département Sciences de l'Education de l'INSPE pourront également être sollicités.

**Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2025-2026**

**F. Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage (1 page maximum)**

<b>Place des stages</b>	<b>Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties)</b>
<b>Rappel :</b> <b>10 semaines minimum.</b> <b>- dont au moins 6 semaines en milieu scolaire</b> <b>- dont au moins 1 semaine de stage massé en école primaire en fin de S1</b>	<p><b>Licence 1 :</b>            Semaines en école primaire : <b>3 semaines (1 semaine dans chaque cycle)</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input type="checkbox"/> Mixte            Semaines autre contexte que l'école primaire (préciser) : <b>1 semaine en cycle 4</b></p> <p><b>Objectifs :</b> Stages de découverte et d'observation            Découverte du métier d'enseignant et de l'environnement de travail à l'école et au collège (aspects institutionnels, organisation interne, cadre de l'école et du collège).            L'objectif est de permettre aux étudiants de confronter leurs représentations du métier, de découvrir l'organisation des écoles primaires et d'un établissement du secondaire dans le but de conforter leur projet d'orientation vers le métier de professeur des écoles ou bien d'envisager une réorientation vers les métiers de CPE ou d'enseignement au second degré.</p> <p><b>Licence 2 :</b>            Semaines en école primaire : <b>4 semaines (2 en cycle 1 et 2 en cycle 2 ou 3)</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input type="checkbox"/> Mixte</p> <p><b>Objectifs :</b> Stage d'observation et de pratique accompagnée            Passage progressif de l'observation à la pratique accompagnée. Focales sur l'enseignement et la diversité des élèves.            Deux périodes de deux semaines de stage massé permettront de se concentrer sur chacune de ses focales.            Les rapports de stage pourront montrer une progression dans la réflexion pédagogique et didactique.</p> <p>Nombre de semaines autre contexte que l'école primaire (préciser) :  <b>1 semaine optionnelle en L1 ou en L2</b> pour découvrir un contexte hors stage hors Education Nationale (UPI/ justice...) ou dans une structure de dispositifs particuliers (IME/ULIS/EREA...), à placer en juin après les cours de l'année universitaire.</p> <p><b>Licence 3 :</b>            Semaines en école primaire : <b>2 semaines</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Massé <input type="checkbox"/> Filé <input type="checkbox"/> Mixte (à placer entre l'admissibilité et l'admission du CRPE)</p> <p><b>Objectifs :</b> Stage d'observation et de pratique accompagnée            Comment faire vivre les valeurs de la République en maternelle et élémentaire ? Réflexion approfondie sur les valeurs et principes qui fondent l'école.            Ces deux semaines de stage pourront servir d'appui à la préparation de la deuxième partie de l'oral 2 du CRPE.</p>

Les berceaux des stages sont proposés par les DSDEN avec possibilité de terrain de stage sur les 4 départements de la Bourgogne.

Un tutorat mixte (INSPE-maître d'accueil) est envisagé, avec la production de rapports de stage.

Dans le cadre du continuum Licence PE-Master M2E, les stages seront l'occasion de travailler des compétences spécifiques de la maquette :

- L1 : FAIRE PREUVE DE REFLEXIVITE, COMMUNIQUER
- L2 : FAIRE PREUVE DE REFLEXIVITE, ENSEIGNER et FACILITER
- L3 : FAIRE PREUVE DE REFLEXIVITE, EDUQUER

**Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2025-2026**

**G. Moyens humains prévus (1 page)**

L'évaluation prévisionnelle de la charge d'enseignement (cf. annexe 2) a permis d'anticiper l'organisation des effectifs et des moyens humains nécessaires pour la mise en place progressive de la LPE, en tenant compte des ouvertures et fermetures de groupes qui s'échelonneront de la manière suivante :

- rentrée 2026 : ouverture de deux groupes de L1 PE à Dijon, d'un groupe de L1 PE et d'un groupe de L2 PE à Nevers, corrélée à la fermeture des niveaux L1 et L2 du PPPE à Nevers ;
- rentrée 2027 : ouverture de deux groupes de L2 PE à Dijon et d'un groupe de L3 PE à Nevers, corrélée à la fermeture de la L3 PPPE à Nevers ;
- rentrée 2028 : stabilisation de l'offre avec deux groupes de L1, L2 et L3 PE à Dijon et un groupe complet (L1, L2, L3) à Nevers.

Ce cadrage permet de partager, avec les partenaires académiques, une estimation des équivalents temps plein (ETP) nécessaires pour atteindre l'objectif national de 50% des enseignements assurés par des praticiens de terrain. Cet objectif suppose la mise à disposition, par le rectorat, de professeurs des premier et second degrés exerçant en école ou en EPLE, de préférence titulaires des certifications CAFIPEMF ou CAFFA.

À Dijon, cet objectif impliquera un renforcement des équipes par de nouveaux recrutements, tandis qu'à Nevers, la mobilisation prioritaire des enseignants du lycée A. Colas actuellement impliqués dans le PPPE constituera une solution adaptée et concertée.

La réécriture en cours de la convention-cadre entre l'académie et l'UBE posera les fondements de ces engagements pluriannuels. Elle garantira un partage équitable et durable des moyens humains entre les partenaires institutionnels pour assurer la qualité et la pérennité de la LPE.

Le ratio des différentes catégories d'enseignants ne peut être précisé de manière exhaustive à ce stade de la construction de l'offre, mais plusieurs principes structurent la réflexion :

- maintenir un équilibre entre enseignants-chercheurs et enseignants du second degré (ESAS, PEMF, FA, vacataires, etc.), afin de garantir à la fois l'ancrage universitaire de la formation et l'apport indispensable des praticiens de terrain ;
- associer étroitement les compétences académiques et professionnelles aux contenus adossés au référentiel de formation du premier degré ;
- articuler la répartition disciplinaire autour des quatre blocs de la mention, en veillant à ne pas limiter la contribution des enseignants du primaire et du secondaire aux seuls enseignements du bloc 1 (notamment français et mathématiques), mais à favoriser également leur implication dans les trois autres blocs, en cohérence avec les finalités professionnelles de la formation ;
- assurer une continuité entre le développement de la culture professionnelle des futurs professeurs des écoles, la préparation au concours de recrutement, l'acquisition d'un socle de connaissances scientifiques et l'initiation à la recherche.

Ce dispositif garantit une répartition pluricatégorielle équilibrée et conforme aux attentes des tutelles : il associe les ressources universitaires et académiques et vise une complémentarité optimale entre savoirs scientifiques, formation professionnelle et immersion dans les pratiques de terrain.

**Dossier de demande d'accréditation hors-vague**  
**Création de la licence Professorat des écoles (LPE)**  
**Rentrée universitaire 2025-2026**

**Dates de passage dans les instances**

- CI - lundi 22 septembre = vote à l'unanimité
- CP - Mercredi 15 octobre
- CFVU - Jeudi 6 novembre
- CA - Mardi 18 novembre

Dossier suivi par Claire VANESSE-URBAIN

Responsable service formation

Tél. 03 80 39 35 82

Claire.vanesse-urbain@ube.fr

**Objet : Note expliquant comment le système d'information de scolarité permet d'attester la dispense d'épreuve d'admissibilité au CRPE (validation sans compensation des ECTS affectés au bloc 1 en L1 et en L2 ainsi que la validation des ECTS rattachés aux disciplines mathématiques et numératie & français et compétences langagières).**

L'INSPÉ de Dijon attribuera des ECTS aux blocs de compétences et des ECTS aux éléments constitutifs à l'intérieur des différents blocs. Les blocs seront compensables en session 1 et en session 2 , concernant la validation de l'année. Cependant, les éléments constitutifs Mathématiques et Français se verront attribués une règle de calcul spécifique et ne pourront être validés par compensation.

Afin d'attester la dispense d'épreuve d'admissibilité au CRPE, une extraction (du logiciel apogée ou pégase) des étudiants ayant validé les éléments constitutifs Mathématiques et Français, sera faite et transmise au Ministère. Pour plus de lisibilité, un libellé spécifique apparaitra sur les résultats et indiquera la validation, de l'élément constitutif, sans compensation.

Claire VANESSE-URBAIN  
Responsable Service formation

## Annexe 1

Blocs réforme	Heures	ECTS	Compétences	L1	L2	L3	Compétences	L1	L2	L3	Compétences	L1	L2	L3	L1 Par bloc	L2 Par bloc	L3 Par bloc	
Bloc 1 -S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire	1110 heures	125 ECTS	ENSEIGNER	370 heures	370 heures	370 heures									370 heures	370 heures	370 heures	Concilier la maîtrise des disciplines enseignées à l'école pour garantir la qualité de la polyvalence du professeur des écoles (objectif principal de ce bloc). Découvrir les enjeux de l'enseignement des domaines et des disciplines à l'école primaire ainsi que les spécificités liées à la polyvalence du professeur des écoles. Ce bloc mobilise les apports de la recherche dans chacun des champs disciplinaires qui sont approfondis durant le master, notamment l'épistémologie et la didactique des disciplines et les sciences du langage. Les enseignements du bloc 1 comprennent une préparation aux épreuves disciplinaires du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE).
				42 ECTS	42 ECTS	41 ECTS									42 ECTS	42 ECTS	41 ECTS	
Bloc 2 - Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement-apprentissage	120 heures	15 ECTS	FACILITER	34 heures	33 heures	33 heures	PLANIFIER-SEQUENCER	0 heures	4 heures	6 heures	EVALUER	0 heures	6 heures	4 heures	34 heures	43 heures	43 heures	Développement de l'enfant, individualisation et processus de l'apprentissage. Spécificités des cycles et des niveaux d'enseignement : modalités d'apprentissage (en maternelle et en élémentaire), organisation pédagogique, continuité du parcours de l'élève, continuum maternelle-élémentaire-collegiale. Connaissance de la diversité des élèves et des pratiques de prise en compte de cette diversité. Pratiques d'enseignement : lutte contre les discriminations et le harclement, réduction des inégalités d'apprentissage, gestion de la classe et climat scolaire, respect et autorité, compétences psychosociales, éducation inclusive (besoins éducatifs particuliers, handicap, identification et lutte contre les stéréotypes de genre pour favoriser l'égalité filles-garçons : pratiques d'évaluation, prise de parole en classe, rédaction des bulletins, etc. Évaluation au service des apprentissages. Enjeux éducatifs de l'enseignement scolaire : éducation au et par le numérique, éducation au développement durable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense, etc.
				3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS		0 ECTS	1 ECTS	2 ECTS		0 ECTS	2 ECTS	1 ECTS	3 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	
Bloc 3 - S'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier	120 heures	15 ECTS	EDUQUER	26 heures	26 heures	32 heures	COMMUNIQUER	12 heures	12 heures	12 heures	FAIRE PUIVE de REFLEXIVITE : STAGE	28 heures	28 heures	28 heures	38 heures	38 heures	44 heures	Les valeurs et principes de la République. Le système éducatif français : approches historique, sociologique, philosophique et juridique (organisation et fonctionnement, politiques éducatives, comparaison aux systèmes éducatifs européens). Les droits et les devoirs du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation. Les relations avec les familles et les partenaires de l'école. Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale (projet et priorités de l'école, de la commune, de la circonscription, du département, de l'académie, de la région, de l'Etat). Consolider le système éducatif français pour mieux y inscrire son action. Consulter et contribuer au fonctionnement des établissements à travers leurs différentes instances. Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance. Construire des relations de qualité avec les familles dès l'entrée à l'école maternelle.
				3 ECTS	3 ECTS	4 ECTS		2 ECTS	2 ECTS	1 ECTS		3 ECTS	5 ECTS	5 ECTS	5 ECTS	5 ECTS	5 ECTS	
Bloc 4 - Construire son projet professionnel	120 heures	15 ECTS	SE FORMER	8 heures	8 heures	8 heures	COOPERER	4 heures	4 heures	4 heures	FAIRE PUIVE de REFLEXIVITE : STAGE	28 heures	28 heures	28 heures	40 heures	40 heures	40 heures	Stages en écoles maternelle et élémentaire et dans d'autres contextes éducatifs (éducation spécialisée, collège, périscolaire, associations, classes de découvertes, etc.) ou à l'international : au moins 10 semaines, dont 6 à l'école primaire. Partage d'expériences par des professionnels experts (interventions et témoignages de professionnels en fonction, etc.). Accompagnement des stages : préparation et exploitation. Travail en équipe et réalisation de projets collectifs. Encadrer et accompagner les étudiants dans leur recherche, coopérer, communiquer, se former et enseigner – avec une certification du niveau de maîtrise des compétences numériques (cadre de référence des compétences numériques). Enjeux et usages de l'intelligence artificielle dans le champ éducatif. Découverte d'autres métiers dans le champ de l'éducation et de la formation : éducation spécialisée, médiation culturelle, scientifique, conseil pédagogique, protection judiciaire de la jeunesse, etc.
				1 ECTS	1 ECTS	1 ECTS		1 ECTS	1 ECTS	1 ECTS		3 ECTS	3 ECTS	3 ECTS	5 ECTS	5 ECTS	5 ECTS	
Adaptation à chaque territoire	100 heures	10 ECTS	SE FORMER	50 heures	20 heures	30 heures								50 heures	20 heures	30 heures	Chaque licence pourra renforcer les enseignements des 4 principaux blocs de formation ou proposer des enseignements complémentaires au regard des besoins identifiés du territoire, en lien avec les résultats aux évaluations nationales, les enjeux liés aux spécificités territoriales (par exemple les langues régionales), les champs de recherche portés par les universités, etc.	
				5 ECTS	2 ECTS	3 ECTS								5 ECTS	2 ECTS	3 ECTS		
<b>TOTAL</b>	<b>1570 heures</b>	<b>180 ECTS</b>																

	L1	L2	L3	TOTAL
Heures	532 heures	511 heures	527 heures	1570 heures
ECTS	60 ECTS	60 ECTS	60 ECTS	180 ECTS

Annexe 2

Nevers PPPE1, PPPE2, PPPE3	
Rentrée 2025	Equivalent TP UBE
	2,5 ETP

A la rentrée 26	Nevers L1 et L2	Nevers PPPE 3	Dijon L1	Charges d'enseignement total
Heures licences LPE	1311 h		1115 h	2426 h
50% des heures	656 h		557 h	1213 h
Equivalent TP UBE	1,7 ETP	0,4 ETP	1,5 ETP	3,6 ETP
Heures décharge FA*	22 h	5 h	19 h	46 h
En nombre de PEMF dédié INSPE**	5,1 PEMF	1,2 PEMF	4,4 PEMF	10,7 PEMF

A la rentrée 27	Nevers L1 , L2, L3	Dijon L1, L2	Charges d'enseignement total
Heures licences LPE	1967 h	2229 h	4197 h
50% des heures	984 h	1115 h	2098 h
Equivalent TP UBE	2,6 ETP	2,9 ETP	5,5 ETP
Heures décharge FA*	33 h	37 h	70 h
En nombre de PEMF dédié INSPE**	7,7 PEMF	8,7 PEMF	16,4 PEMF

A la rentrée 28	Nevers L1,L2,L3	Dijon L1,L2,L3	Charges d'enseignement total
Heures licences LPE	1967 h	3344 h	5 h
50% des heures	984 h	1672 h	2656 h
Equivalent TP UBE	2,6 ETP	4,4 ETP	6,9 ETP
Heures décharge FA*	33 h	56 h	89 h
En nombre de PEMF dédié INSPE**	7,7 PEMF	13,1 PEMF	20,7 PEMF

(\*)1 h de décharge FA correspond à 30 ETD à l'université

(\*\*) Chaque PEMF bénéficie d'une décharge d'un tiers de son temps de travail